

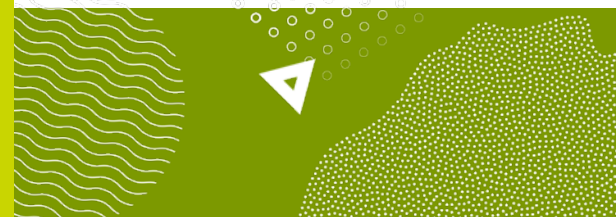


Changer notre regard sur la nature en libre évolution

Présentation du Programme Régional d'Espaces en Libre Evolution



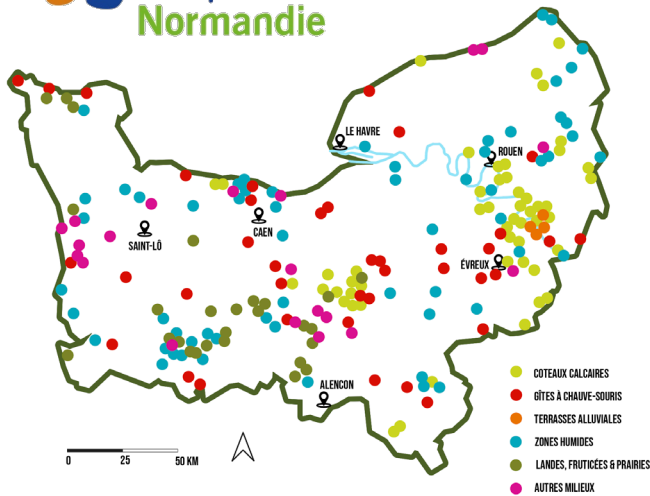
Conservatoire
d'espaces naturels
Normandie



PRELE : PROGRAMME RÉGIONAL
*Espaces en
libre évolution*



Genèse du programme



Association de protection de la nature agréée par l'Etat et la Région

Gestionnaire de plus de 2700 ha sur 200 sites naturels en maîtrise foncière ou d'usage (sites privés, réserves naturelles, ENS, sites Natura 2000,...)

Zone sale, pas entretenue ?

Parcelle abandonnée ?

Espace où la nature reprend ses droits ?

Espace perdu ?

Zone où la nature se banalise ?

Délaissé ?

Nature sauvage ?

Friche ?



P. R. E. L. E.

Programme régional

=

Réseau d'acteurs

d'Espaces

=

Réseau de sites

En Libre Evolution

=

« modalité de gestion permettant
l'expression de tous les processus
dynamiques non directement
influencés par l'activité humaine »

Un programme lancé en 2017 autour de l'enjeu ...

**Provoquer un changement de regard sur
la nature en libre évolution**

Pourquoi s'intéresser à la nature en libre évolution ?



L'écologue

La libre évolution permet de conserver le potentiel évolutif de la nature

Le contact avec la nature la plus sauvage possible a des effets régénérateurs sur certains « maux sociaux »

Les espaces en libre évolution participent à la trame verte et bleue de nos territoires

Ils sont des espaces de résilience pour la nature, notamment face au changement climatique

Accepter la présence d'espaces en libre évolution contribue à modifier notre rapport homme/nature



Le sociologue

Un programme d'actions organisé en 3 axes :

**Axe 1 –
Sensibiliser à
la nature en
libre
évolution**

**Axe 2 -
Développer
un réseau de
sites en libre
évolution**

**Axe 3 -
Améliorer la
connaissance
sur les
dynamiques
écologiques**

Un parti pris



passer par l'émotion, le ressenti,
l'historique, pour provoquer
un changement de regard

MIEUX CONNAÎTRE NOTRE RAPPORT À LA NATURE

RECRÉER UN LIEN AVEC LA NATURE EN LIBRE ÉVOLUTION

Une enquête sur les
représentations sociales



Des réunions d'infos /
débat



Une plaquette



Un panneau



Un projet artistique

Un colloque sur le
« renouveau du sauvage »
en 2023

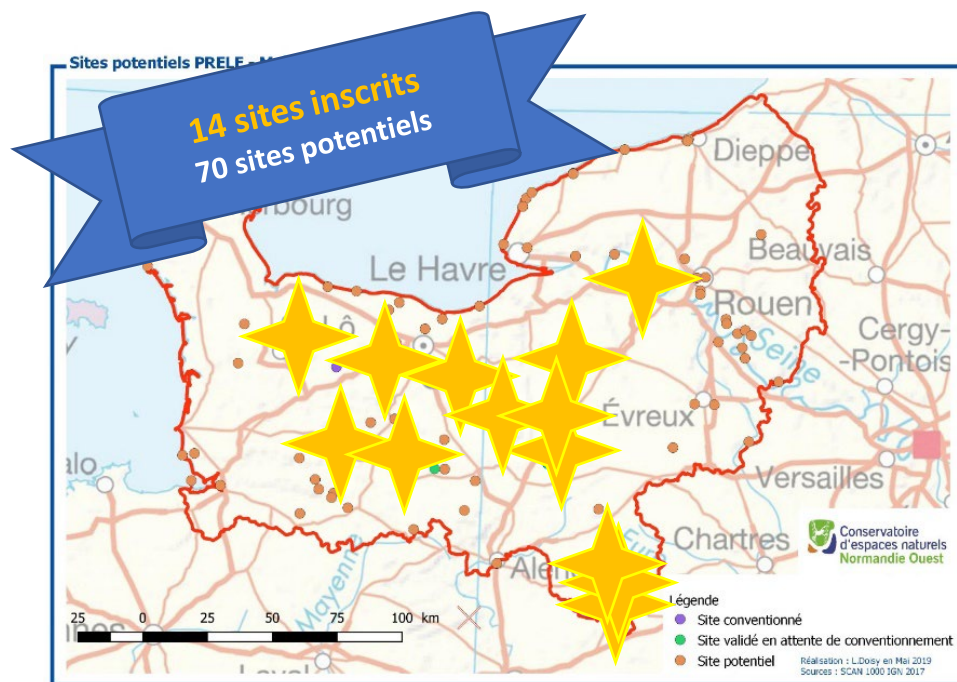


La création en 2024 d'un sentier
découverte de la nature en libre
évolution

Le réseau de sites PRELE, qu'est ce que c'est ?



un réseau de sites naturels exempts d'interventions directes de l'homme



Qui participe ?

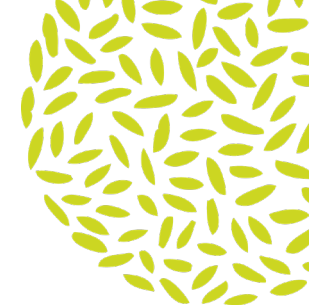
Tout propriétaire public ou privé

Comment ?

En signant une convention avec le partenaire du PRELE et le Conservatoire **sur 30 ans**

Quels avantages ?

La reconnaissance d'un choix assumé de laisser la nature évoluer librement et de la participation du terrain à la préservation d'une partie de la biodiversité



**Merci de votre
attention !**

Plus d'infos sur la page internet dédiée au PRELE :

<http://cen-normandie.fr/les-programmes-et-projets/programmes-regionaux-d-actions/programme-regional-d-espaces-en-libre-evolution>



LYDIE DOISY
COORDINATRICE DU PRELE
L.DOISY@CEN-NORMANDIE.FR
06 88 75 17 11



Axe 2 -
Développer un
réseau d'espaces
en libre évolution

Focus sur la création du réseau PRELE





Vidéo de présentation du réseau PRELE
3 minutes

Quels engagements ?

Convention d'engagement d'un site en libre évolution

Engagements du propriétaire :

- Laisser évoluer sa parcelle librement pendant 30 ans
- Informer le CEN de la vente ou cession de sa parcelle

Engagements du partenaire du PRELE :

- Soutenir localement le propriétaire dans la démarche

Engagements du CEN Normandie:

- Accompagner le propriétaire dans les démarches juridiques et administratives en lien avec ses parcelles en libre évolution
- Fournir un panneau d'information à installer devant l'espace en libre évolution

Les premiers sites inscrits



Bois humide de
Cisai-Saint-
Aubin (61)



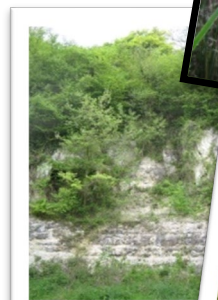
Bois de la tourbière de
Saint-Aubin (14)



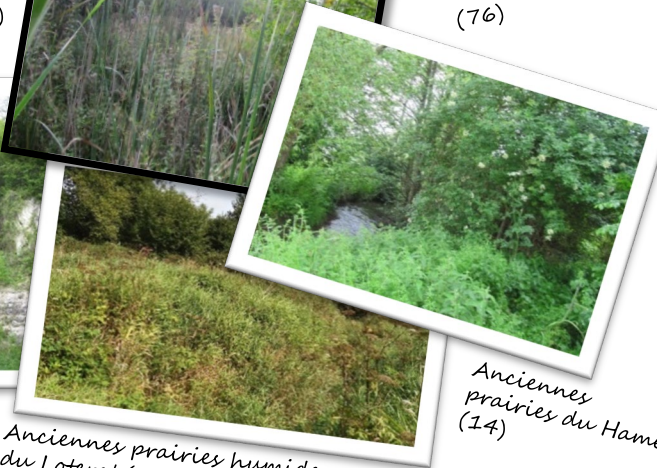
Vallon du Vivier
(76)



Ancien
étang de la
Fresnaye-
au-Sauvage
(61)



Bois de
pente de la
cavité
d'Orbec (14)

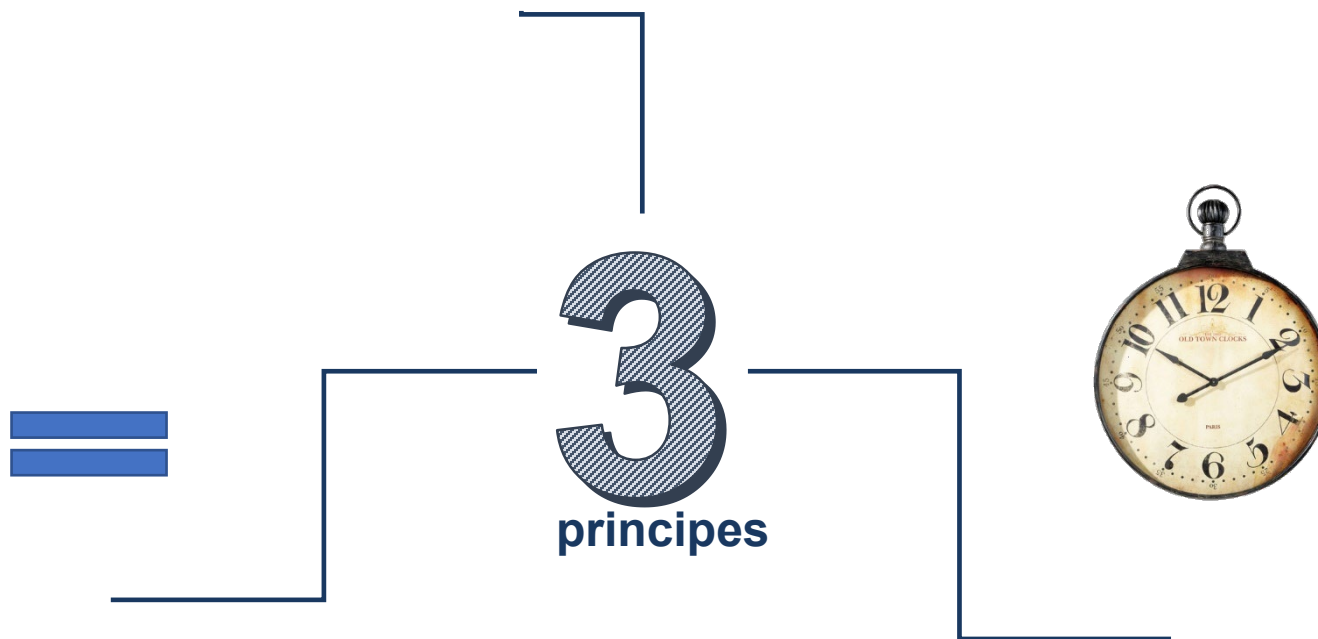


Anciennes prairies humides
du Loterot (14)

Anciennes
prairies du Hamel
(14)

Principe de la libre évolution

« modalité de gestion permettant l'expression de tous les processus dynamiques non directement influencés par l'activité humaine »



Principe de la complémentarité entre
le PRELE et les autres programmes
de préservation de la nature

Principe d'une démarche sur
le long terme